

## Inscription aux APC – troisième trimestre :

Une partie de la réforme de la semaine de 4,5 jours est mise en œuvre dès cette année dans les écoles, même dans les écoles n'étant pas passées à cette rentrée 2013 à 4,5 jours.

Des ateliers pédagogiques complémentaires (APC) sont mis en place et animés par les professeurs comme au premier trimestre.

Cette année, pour ne pas allonger les journées de classe des enfants, nous avons fait le choix de proposer ses activités de 12h40 à 13h30. La participation à ces ateliers est facultative et se fera en groupe restreint (10 élèves maximum). L'inscription sur une période engage l'enfant et sa famille à participer à l'activité sur toute la période (un jour par semaine du lundi 12 mai au vendredi 13 juin (sauf les CM jusqu'au au vendredi 6 juin).

Les APC concerneront les élèves de MS au CM2. L'équipe enseignante a choisi d'orienter les ateliers pédagogiques complémentaires vers les intelligences multiples qui visent à développer chez les enfants d'autres compétences que celle traditionnellement développer à l'école pour les élèves

Les différents niveaux seront répartis durant la semaine :

- Lundi : élèves de GS
- Mardi : élèves de CM1 et de CM2
- Jeudi : élèves de CP, CE1, CE2
- Vendredi : élèves de MS

Les ateliers proposés sont les suivants :

- MS : jeux de société, de réflexion - cuisine
- GS : jeux de société, de réflexion
- CP, CE1, CE2 : jeux de société et de réflexion, bricolage et initiation au jeu d'échecs.
- CM1, CM2 : jeux de société et de réflexion, calligraphie, danse bretonne, origami (avec les iPad), cuisine (sans cuisson), théâtre et fabrication d'objets en bois

L'inscription aux APC se fera sur un serveur informatique à l'adresse : <http://www.liesse.fr/spip.php?article563> (lien sur le site internet de l'école) du mardi 22 avril à 19h au vendredi 25 avril à 17h. Les familles, n'ayant pas accès à internet, peuvent inscrire leur enfant en se présentant au secrétariat de l'école primaire.

Les familles peuvent indiquer pour les élèves de primaire de 1 à 3 choix et en maternelle de 1 à 2 choix.

La sélection des enfants se fera par ordre d'inscription. Les groupes d'enfants retenus pour chaque activité seront publiés le samedi 26 avril.

Florent Bégoc